

Le présent document confirme que les polices d'assurance mentionnées ci-dessous (les « polices ») ont été délivrées à l'assuré désigné ci-dessous pour la période indiquée. Ce certificat est délivré uniquement à titre indicatif et ne confère aucun droit à son titulaire autre que ceux expressément consentis par les polices d'assurance mentionnées ci-dessous.

Nonobstant toute disposition contraire de tout autre document auquel se rapporte le présent certificat, les dispositions des polices d'assurance ci-dessous demeurent inchangées. Par ailleurs, ce document ne peut en aucun cas modifier ou élargir l'étendue de la garantie prévue aux termes des polices. Les montants de garantie indiqués tiennent compte des obligations contractuelles de l'assuré désigné.

Toutefois, les montants de garantie peuvent avoir été réduits par suite de la survenance d'un ou plusieurs sinistres après la date d'entrée en vigueur des polices.

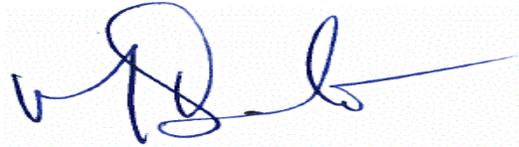
Certificat émis à: To Whom It May Concern	Nom et adresse de l'assuré: BELISLE SOLUTION-NUTRITION INC. 196, chemin des Patriotes Saint-Mathias-sur-Richelieu, QC J3L 6A7
---	---

Preuve d'assurance

Type(s) d'assurance	Assureur(s)	Numéro(s) de police	Dates d'effet et d'échéance	Montant de la garantie	
RESPONSABILITÉ PROFESSIONNELLE ERREURS ET OMISSIONS	La Souveraine, Compagnie d'Assurance Générale	SRD572033	16 mai 2023 au 16 mai 2024	Montant par sinistre	CDN 1 000 000
				Montant par période de garantie	CDN 2 000 000

Avis d'annulation:

En cas de résiliation de l'un des contrats d'assurance énumérés dans le présent certificat, l'assureur n'est pas tenu d'envoyer un avis au titulaire du certificat.

Marsh Canada Limitée 1, place Ville-Marie, bureau 1500 Montréal, QC H3B 2B5 Téléphone: (438)-3406978 Télécopieur: - Marc-Etienne.Dahme@marsh.com	Marsh Canada Limitée  par: <u>Marc-Etienne Dahmé</u>
--	---